

Note pour l'organisation de la rentrée 2020

5 juin 2020

Cette note est issue de discussions menées depuis trois semaines avec les composantes et les instances et prend en compte les diverses propositions et suggestions qui ont pu être formulées à ces occasions. Elle vise à permettre à chacune et chacun de penser les conditions pratiques d'enseignement et d'évaluation pour le premier semestre de l'année 2020-2021, l'accueil des étudiant.es, leur accompagnement et leur suivi. Nous savons que vous êtes déjà nombreux/ses à y réfléchir et nous souhaitons donner un cadre pour permettre aux collègues enseignant.es et Biatss de mener leur réflexion, dans les composantes, dans les services et au sein des groupes de travail transversaux que nous avons constitués.

Cette première note ne traite pas la question du second semestre dans la mesure où il est nécessaire d'observer les évolutions de la situation sanitaire pour déterminer la stratégie à adopter pour la seconde partie de l'année universitaire. Par ailleurs elle se concentre sur les aspects pédagogiques ; les autres dimensions de nos activités, et notamment les enjeux scientifiques, seront traités de manière distincte. Toutefois, les options retenues pour la préparation de la rentrée prennent également en considération la nécessité de préserver autant que possible les activités de recherche dans ce contexte difficile.

Enfin, la présente note est proposée dans un contexte où les informations dont nous disposons sont extrêmement fluctuantes. Ainsi, la Directrice de la DGESIP du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) indiquait à la CPU le 28 mai qu'il convenait de prévoir une rentrée dans des contraintes sanitaires très restrictives impliquant une large part d'enseignements à distance. Mais un communiqué de presse du ministère en date du 2 juin conclut que « sous réserve de l'évolution sanitaire, les activités de formation initiale en présentiel pourraient reprendre de manière régulière au sein des campus à la rentrée ». La circulaire actuellement en préparation souligne pourtant la nécessité d'intégrer des prescriptions sanitaires similaires à celles que nous connaissons aujourd'hui, fondées notamment sur le maintien de la distanciation physique et la désinfection des locaux. De nouvelles consignes, que nous espérons plus stables, devraient nous parvenir d'ici mi-juin et vous en serez rapidement informé.es. De nouveaux éléments de cadrage en découleront, permettant d'adapter et d'affiner ceux qui sont présentés ici. Cependant, il apparaît nécessaire de travailler sans plus attendre pour nous préparer au mieux à la rentrée qui arrive.

Le choix de privilégier le présentiel par une organisation souple et adaptable

Les nombreux échanges et retours que nous avons eus au sein de l'établissement vont pour la plupart dans le même sens : privilégier autant que possible l'enseignement en présentiel. Il en va de la qualité des formations, des liens pédagogiques et de l'accompagnement des étudiant.es, mais aussi de leur accès aux services qui permettent à toutes et tous de travailler dans les meilleures conditions (bibliothèques universitaires, salles informatiques, services sociaux et médicaux...), de la qualité de la vie étudiante, qui passe aussi par les temps et les espaces de vie sur les campus...

Alors que la plupart des activités pourraient se dérouler normalement dans les écoles, les collèges et les lycées, les lieux culturels, les entreprises..., il ne semble pas envisageable que la vie de l'université soit réduite à des activités essentiellement organisées à distance. Pour autant, ne pas se résoudre à cette situation ne doit pas conduire à négliger la possibilité du maintien ou du retour de contraintes

sanitaires fortes, ni à nous exempter d'appliquer les consignes sanitaires en vigueur pour les établissements d'enseignement supérieur.

Pour la rentrée 2020, notre choix est donc de donner le plus de place possible aux activités en présentiel, dans la limite de ce que des prescriptions sanitaires susceptibles d'évolutions peuvent permettre de faire.

Ce choix a des incidences importantes :

- Il convient de penser une organisation susceptible d'être adaptée selon l'évolution de la situation, notamment par l'accueil de groupes d'étudiant.es plus nombreux/ses si les règles sanitaires venaient à s'assouplir d'ici le début des cours ou en cours du semestre.
- La priorité pour les enseignements en présentiel sera donnée aux TD. Les cours magistraux dont les effectifs sont supérieurs à 40 seront intégralement dispensés à distance. Cette option tient compte du fait que les CM, rassemblant plus d'étudiant.es, pourraient être plus durablement empêchés pour des raisons sanitaires. Elle permet également de préparer dès à présent ces cours selon un scénario cohérent avec la pédagogie distancielle. Cela permettra aussi de mettre à disposition les amphithéâtres et grandes salles pour permettre davantage de présentiel pour les travaux dirigés, dans le respect des conditions sanitaires (par exemple, organiser certaines séances de TD avec 40 étudiant.es dans un amphithéâtre).
- Le travail à mener, tant du point de vue pédagogique que du point de vue logistique, nécessite de prévoir un report de la rentrée. Cette dernière, initialement prévue le 14 septembre (hors période d'intégration), aura lieu le 28 septembre 2020. Ce report donne davantage de temps aux composantes et aux services pour préparer le semestre. Il permet également de prendre en compte le décalage de l'arrivée des collègues nouvellement recruté.es (fin des procédures à la mi-juillet) et d'organiser leur prise de fonction et leur intégration aux équipes pédagogiques dans de meilleures conditions. Pour autant, certaines activités de formation, qui devront être prioritaires, pourront avoir lieu courant septembre : période d'intégration et accueil des étudiant.es de L1, accueil des nouveaux/velles étudiant.es notamment en M1, formation continue, certains DU, formations en alternance qui doivent débiter au 1er septembre, préparation aux concours. Les composantes ont d'ores et déjà été invitées à établir la liste de ces formations prioritaires.
- En lien avec les deux points précédents, aucune épreuve terminale en présentiel ne sera organisée pour la première session du semestre impair. L'évaluation pourra soit se dérouler à distance, soit être intégrée au contrôle continu. La levée des contraintes logistiques liées à l'organisation des épreuves terminales sur site pourrait également permettre de rattraper une partie du retard lié au décalage de la rentrée.

Capacités d'accueil dans les locaux en situation de contraintes sanitaires

Des hypothèses relatives à la capacité d'accueil simultanée d'étudiant.es en présentiel dans notre établissement ont été établies sur la base des prescriptions sanitaires actuelles. La directrice-adjointe du cabinet du MESRI a indiqué jeudi 7 mai qu'il faudrait probablement respecter une distance de 1 mètre entre chaque table (pour des tables individuelles) et de 2 mètres entre le centre de chaque place assise dans les autres cas, soit environ 4m² par personne. Ces éléments ont été confirmés depuis par la DGESIP, dont la Directrice a indiqué à la CPU le 28 mai qu'il convenait, faute de mieux, de projeter à la rentrée prochaine les conditions sanitaires actuelles (soit 4m² par personne).

La Direction de l'Immobilier de notre établissement a donc estimé la capacité d'accueil de notre université sur la base de ces conditions. Cette capacité est de 32% de la capacité normale, variable

selon les campus (28% sur BDR, 32% sur PDA), selon les périmètres habituels des salles des composantes (30% à 42%) et selon les salles :

- la capacité des amphithéâtres, dans ces conditions, est comprise entre 18% et 38% de leur capacité habituelle, selon leur configuration (moyenne de 24%)
- la capacité des autres salles de cours est comprise entre 17% et 96% de leur capacité habituelle, selon leur configuration (moyenne de 36%)

La gestion des flux dans les couloirs est aussi importante que la capacité des amphithéâtres ou des salles : il convient donc de limiter les changements de lieux d'enseignement et de prévoir des « sorties » échelonnées sur un laps de temps permettant le maintien de la distanciation physique entre individus et groupes avec, comme conséquence, de réduire encore la capacité d'accueil dans les locaux.

Les conditions sanitaires imposent également de désinfecter les objets susceptibles d'être en contact avec différentes personnes (poignées de portes, tables, chaises...). Cela signifie qu'à chaque changement de groupe dans un amphithéâtre ou une salle, il est nécessaire de procéder à un nettoyage des surfaces de contact.

De même, les sanitaires sont des zones à risques élevés de transmission du virus et doivent donc faire l'objet d'une attention particulière, tant du point de vue de leur accès (certains sanitaires seront fermés) que de leur désinfection (plusieurs fois par jour).

Il faut encore prendre en compte les conditions de la restauration collective organisée par le CROUS. Le maintien des règles de distanciation physique ne permettra pas de maintenir la capacité habituelle du service offert aux étudiant.es et personnels. Cela nécessitera de réduire également le nombre de personnes présentes sur les campus.

Principales orientations pour l'hybridation des formations (assurées en partie en présentiel et en partie en distanciel)

Chaque composante pourra retenir l'organisation de son choix dans la répartition entre le présentiel et le distanciel qu'elle met en œuvre pour ses différentes formations et pour chacun des enseignements, en suivant les précisions et grandes orientations listées ci-dessous. Elle pourra décider d'adapter cette répartition en cours de semestre dans le cas où les contraintes sanitaires s'assoupliraient et permettraient l'application de nouvelles règles d'accueil des étudiant.es dans l'établissement.

Aspects pédagogiques

- Les volumes horaires de formation dont bénéficieront les étudiant.es devront être ceux prévus dans les maquettes pédagogiques, que les enseignements se déroulent en présentiel, à distance ou sous forme hybride.
- Pour favoriser la dynamique d'apprentissage, il est important de pouvoir sortir du cadre habituel des séances de cours telles qu'elles se déroulent normalement en présentiel. Des enseignements prévus intégralement ou partiellement en distanciel peuvent comporter, outre des séances de cours, des activités proposées en autonomie (lectures, consultation de ressources pédagogiques, travail sur des supports variés...), ou encore des temps d'échanges en visio, sur des chats ou des forums.
- De la même manière, il est suggéré de ne pas recourir à une simple rotation des enseignements en présentiel entre sous-groupes de TD mais de prévoir des activités à mener en présentiel avec

tous les sous-groupes, ou avec des groupes d'étudiant.es identifiées pendant le semestre comme étant en difficulté, et d'autres activités à mener, pour tou.tes en distanciel. Cela devrait aussi permettre d'éviter de prévoir une même séquence de cours à la fois en distanciel et en présentiel et ainsi de ne pas alourdir la charge de travail des enseignant.es.

- Il conviendra de veiller à ce que l'ensemble des étudiant.es puisse bénéficier d'enseignements en présentiel (pas nécessairement pour tous les éléments pédagogiques mais au moins pour une partie) afin d'éviter pour certain.es un semestre intégralement à distance qui ne peut qu'accroître les risques de décrochage.
- Les étudiant.es en première année de licence doivent faire l'objet d'une attention particulière et bénéficier d'un encadrement en présentiel plus important que les autres étudiant.es pour prendre en compte leur inexpérience de l'autonomie nécessaire dans l'enseignement supérieur et les risques de décrochages accrus par le distanciel et l'arrêt des cours dans les lycées entre mars et juin.
- Pour accompagner les enseignant.es dans leur réflexion et leur travail, des formations à leur attention se poursuivront et de nouvelles formations seront mises en place sur la base des propositions du groupe de travail consacré à ce sujet. Elles peuvent être suivies dès à présent et reprendront après la pause estivale. Il est indispensable que les composantes accompagnent les vacataires dans cette adaptation des modalités pédagogiques. Les formations proposées par l'établissement leur seront également ouvertes.
- Les modalités de passage en dispense d'assiduité (DA) seront révisées pour être adaptées aux conditions exceptionnelles de ce semestre, qui pourraient notamment avoir des incidences sur le lieu de résidence et sur les modalités de transport pour les étudiant.es.

Dans le cas d'un allègement des contraintes sanitaires en cours de semestre, les équipes pédagogiques et composantes qui le souhaitent pourront faire évoluer l'organisation des enseignements afin d'accueillir davantage d'étudiant.es en présentiel. Elles pourront toutefois aussi maintenir des modalités initiales de répartition entre présentiel et distanciel, notamment lorsque les enseignant.es auront construit un scénario pédagogique intégrant une articulation particulière entre présentiel et distanciel.

Les services des enseignant.es, quelque soient leur statut, resteront fondés sur le nombre d'heures de cours correspondant à chaque élément pédagogique dans les maquettes, même si les activités proposées peuvent prendre bien d'autres formes que le simple transfert en distanciel du cours normalement dispensé en présentiel. Ainsi, par exemple, un.e enseignant.e qui assure un cours doté de 21h dans la maquette déclarera bien ces 21h dans son service, quel que soit le nombre d'heures assurées devant les étudiant.es, en présentiel ou en distanciel. La seule condition pour déclarer 21h dans son service est que l'enseignement dispense des contenus pédagogiques équivalents à ceux qui auraient été dispensés en présentiel. Cette équivalence est déterminée par l'enseignant.e, en coordination avec les responsables pédagogiques de la formation et/ou de la composante.

Aspects logistiques

- Pour des raisons sanitaires, il faut prévoir que les groupes d'étudiant.es ne changent pas de salle à chaque créneau mais restent dans la même salle sur une demi-journée. Les enseignant.es pourront toutefois changer durant chaque demi-journée. Cela permet d'éviter l'usage successif dans un temps rapproché de la même place par plusieurs étudiant.es et les flux dans l'université. Cela permet aussi de ramasser les emplois du temps des étudiant.es et de leur éviter de trop nombreux trajets. Les emplois du temps de la partie présentielle devront ainsi être prévus sur

des demi-journées (8h-12h et 14h-20h). Le ménage sera organisé dans les salles de cours avant 8h et entre 12h et 14h. Aucun cours ne pourra donc être planifié entre 12h et 14h. Il découle aussi de cette organisation que la composition des groupes de TD doit être stable d'une matière à l'autre pour permettre à des enseignant.es différents de se relayer dans une même salle avec de mêmes étudiant.es. Cette stabilité des groupes présente aussi l'avantage de permettre aux étudiant.es de mieux se connaître et de moins souffrir de l'isolement dans un contexte où ils/elles auront moins d'occasions de se retrouver à l'université.

- Chaque composante aura à planifier les emplois du temps et les groupes d'étudiant.es en fonction de l'organisation pédagogique retenue pour chaque enseignement et chaque niveau, de la L1 au M2 (ETIP ne sera pas en charge de la planification des emplois du temps de L1-L2). Un soutien leur sera apporté par les collègues des services centraux habituellement en charge de ce travail, qui seront affecté.es à la planification L1-L2 au sein des composantes.
- Chaque composante sera informée mi-juin de la nouvelle capacité de l'ensemble des salles de son périmètre et les périmètres de salles affectées aux composantes seront provisoirement élargis : les amphithéâtres (et salles de 80 places et plus) y seront intégrés. Le service planning ne disposera donc plus de salles à mettre à disposition des composantes. Les composantes devront exclusivement planifier les cours en présentiel dans les salles de leur périmètre ainsi revu.
- Les diplômes à petits effectifs ne doivent pas maintenir exclusivement des enseignements en présentiel. Cette solution reviendrait à réduire les locaux disponibles pour les diplômes aux effectifs importants, particulièrement en premier cycle, ce qui pourrait compromettre notre capacité à proposer à tous et toutes une part de temps pédagogique en présentiel.
- Les activités de formation continue devront pouvoir être organisées en présentiel, ce qui implique de leur réserver des salles dans le cadre des périmètres affectés aux composantes.

Des réflexions à conduire en composante et dans les groupes de travail

Cette organisation appelle à la prise en considération des conséquences sur les conditions d'études des étudiant.es, les conditions d'exercice des enseignant.es et les conditions de travail des personnels administratifs et techniques.

La préparation de la rentrée sera ainsi menée dans chaque composante qui aura à décider des options retenues selon ses spécificités disciplinaires et à la lumière de l'expérience de ces derniers mois. Elles sont invitées à associer autant que possible à cette réflexion des étudiant.es, dont le retour sur l'expérience de l'enseignement à distance est particulièrement éclairant. Cela peut notamment se faire dans le cadre des conseils de perfectionnement.

Par ailleurs, les groupes de travail suivants, auxquels des étudiant.es sont également associé.es, permettront de partager, à l'échelle de l'établissement, les réflexions et de construire un cadre de travail partagé :

- GT pédagogie : modalités d'enseignement, évaluation, coordination pédagogique
- Groupe de suivi des aspects techniques (impact sur les outils et les locaux des propositions du GT pédagogie)
- GT formation et accompagnement des enseignant.es
- GT structuration de l'information et communication auprès des personnels et usager.es
- GT formation continue, apprentissage, formation professionnelle et partenariats
- GT accompagnement des étudiant.es dans le travail à distance
- GT impact sur l'organisation du travail des agent.es
- GT impact sur les aspects médico-sociaux

- GT services documentaires
- GT international

Les services seront également amenés à travailler sur l'ensemble des aménagements nécessaires à cette rentrée, qu'il s'agisse des aspects touchant au soutien à la pédagogie numérique, l'organisation des bibliothèques, la vie étudiante, l'équipement informatique, à la logistique...

Nous espérons que les mois à venir permettront d'alléger les contraintes qui pèsent sur nos activités. Nous savons à quel point toutes les équipes sont sollicitées en ce moment, par les sessions d'examens, les conditions de déconfinement, la vie institutionnelle de l'établissement. Nous vous remercions toutes et tous de votre implication au jour le jour au service des étudiants.es.